

Carcassonne, le 12 octobre 2009

Le Président

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Je m'étais adressé à vous, par courrier du 30 décembre 2008, pour vous faire part des difficultés budgétaires du Département qui résultaient des transferts de compétences de l'Etat vers les Départements, sans compensation financière. Il s'en est déjà suivi une baisse rigoureuse de nos subventions dont vous avez dû, à notre corps défendant, mesurer les effets en 2009.

Si j'écris ici, à nouveau, directement à toutes les Associations du Département, c'est pour vous alerter sur les conséquences de la suppression de la Taxe Professionnelle et de la Réforme des Collectivités Territoriales, annoncées par le Gouvernement, qui vont venir en discussion au Parlement. Les effets en seront plus graves encore sur toutes les politiques du Département.

Certains voudraient réduire ce débat à la question du nombre des collectivités ou aux dépenses qu'entraînerait un trop grand nombre d'élus. Ils espèrent ainsi détourner l'attention de l'opinion publique, de l'impact négatif de leurs projets pour les acteurs économiques et sociaux dont vous faites partie.

En effet, si ces réformes aboutissent, les moyens des Conseils Généraux devraient être considérablement réduits et leur champ d'action strictement limité à des compétences précises.

Ainsi, il est plus que probable que nous soyons obligés de diminuer notre soutien au monde associatif, voire, pour certains secteurs exclus de notre compétence, de les arrêter.

Jusqu'à ce jour, le Conseil Général a démontré l'importance de son rôle pour conforter la vitalité du monde associatif tant celle-ci nous paraît essentielle pour garantir la cohésion et le lien social, tant en milieu urbain que rural.

Demain, nous en sommes conscients, il serait extrêmement grave que nous soyons empêchés de continuer à vous accompagner dans les actions que vous menez.

Sans doute, pourriez-vous, et je le comprendrais, argumenter sur la qualité de vos interventions en revendiquant l'exception pour vous. Même si nous en reconnaissons le bien-fondé, cela ne serait pas possible.

Je tenais à vous alerter et, en vous invitant à porter l'information à la connaissance des membres de votre association, à vous engager à exprimer vos craintes auprès du Président de la République, auprès du Gouvernement, pour essayer, avec nous, de faire infléchir le sens de cette réforme qui va profondément modifier les relations de proximité que vous entretenez avec vos élus.

J'aurais préféré m'adresser à vous dans d'autres circonstances, mais j'estime qu'il est de ma responsabilité d'Elu local et de la Nation, de mobiliser votre vigilance en vous incitant à agir.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Dans l'attente, recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.



Marcel RAINAUD